

Septembre 2022

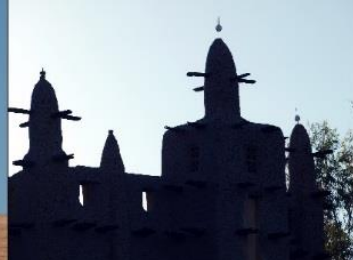
De la résilience démocratique au Mali ou une démocratie à la malienne ?

Dr. Mariame Sidibé

Résumé exécutif

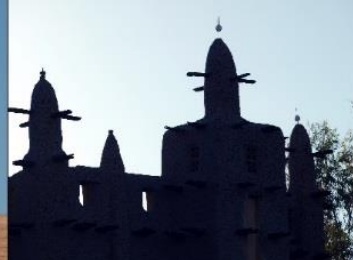
La difficile construction d'un Etat démocratique au Mali ou ailleurs en Afrique subsaharienne pose des défis multiples et complexes au citoyen qui se trouve au cœur de ce processus. Cette longue marche de la démocratisation se trouve, de facto, de plus en plus mis en mal. Cela se traduit par notamment des dirigeants politiques qui contestent ou truquent les résultats des élections, modifient les constitutions pour se maintenir au pouvoir aussi longtemps que possible. La conséquence plus directe est le recul de la démocratie matérialisé par une très faible confiance du citoyen envers les institutions politiques singulièrement les partis politiques et aussi une indifférence du citoyen des dynamiques électorales. Les stratégies d'adaptation du citoyen pour faire face à ces multiples difficultés pour maintenir le processus démocratique amorcé constituent les premières esquives de résilience démocratique. Par cette terminologie de « *résilience démocratique* », il faut entendre « la capacité des systèmes sociaux à faire face et à survivre aux pressions exercées par les difficultés et crises complexes pouvant entraîner une défaillance du système, à trouver des solutions innovantes pour y remédier et à s'en relever ». Toute stratégie de résilience démocratique repose nécessairement sur des citoyens et des institutions résilientes.

- a. **Des citoyens résilients qui affrontent les problèmes et les dangers de la représentation :** « L'amélioration de la résilience de la démocratie passe dans un premier temps par l'instauration ou la restauration de la confiance accordée par les citoyens à l'efficacité de la politique démocratique et par la protection de cette dernière, y compris contre le nationalisme autoritaire. »
- b. **Des institutions résilientes :** Elles tiennent essentiellement aux partis politiques et à la société civile.
 - **Partis politiques :** L'importance des partis politiques et du système politique est reconnue mais ils ont besoin de s'innover et de s'adapter à leurs rôles et fonctions dans la société, surtout en tant qu'intermédiaires de la représentation démocratique. Cependant, les partis restent confrontés à d'innombrables défis : le défi de la confiance et de l'inclusion, la marginalisation des femmes et des jeunes, les nouveaux partis et le populisme, la mobilisation des citoyens, la prise de décision délibérative.



Recommandations

- 1. Organiser des cadres réguliers de rencontres entre acteurs de la justice et société civile** sur la nécessité de protection de la liberté d'information, d'expression, de réunion et la capacité à s'organiser pacifiquement ;
- 2. Dénoncer toute manœuvre étatique visant la restriction des droits et la liberté d'association** au niveau national, régional et international ;
- 3. Prévoir** dans l'ordonnancement politique **des mécanismes de contrôle du système politique, lesquels** doivent être en mesure d'empêcher la manipulation, l'abolition ou l'affaiblissement des règles et institutions par l'accroissement des capacités de réaction/action des citoyens, du pouvoir judiciaire, législatif, des médias et des partis politiques. Cela empêcherait toute usurpation du pouvoir public à des fins personnelles ;
- 4. Encourager un climat de pluralisme et d'inclusivité (parti politique)** en dialoguant et en nouant des liens avec un large éventail d'organisations sociales, de mouvements sociaux et de groupes d'intérêts partageant les mêmes idéologies ;
- 5. Veiller à ce que les dirigeants et les représentants démocratiquement élus soient représentatifs de la société** du point de vue démographique, en accompagnant et en recrutant davantage de femmes et de jeunes à des fonctions importantes, susceptibles de les conduire à des postes de direction
- 6. Instaurer (société civile) un dialogue** avec les partis afin de traduire la pression de l'opinion publique en politiques, et tendre la main aux pouvoirs législatifs et exécutifs du gouvernement par le biais des partis politiques ;
- 7. Exiger davantage de transparence et un débat démocratique constructif.**
- 8. Mobiliser l'école pour transmettre des valeurs de tolérance et de démocratie :** Pour cela, les recommandations majeures de la commission vérité, justice et réconciliation doivent être traduites en programmes scolaires.



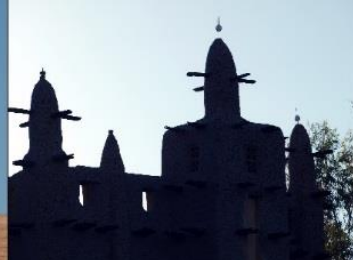
INTRODUCTION

Le Mali connaît déjà 62 ans d'indépendance, dont 31 ans de démocratie. L'Etat du Mali a une trajectoire marquée par diverses crises notamment alimentaires, sécuritaires, sociales, politiques et aussi démocratiques. Si, l'Etat du Mali se construit dans une crise quasi permanente, l'ampleur et la profondeur de la crise que celui-ci traverse depuis plus d'une décennie est sans précédent dans son histoire. Le processus démocratique n'a jamais été aussi mis en mal, par les ruptures du système démocratique et des violations flagrantes des principes démocratiques.

Au Mali comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, le long et chaotique chemin de la démocratisation commence au début de la décennie 1990 par le billet des conférences nationales souveraines. Ces conférences, vues comme des actes de « Refondations » ont suscité des espoirs mais aussi des désillusions dans nombre de ces Etats au fil des années. Les institutions fortes de démocratie nées de ces conférences nationales se retrouvent fragilisées au fil des années d'essai de ces pays à l'exercice démocratique. Plusieurs facteurs, le plus souvent endogènes peuvent expliquer cette fragilisation de ces institutions, dont essentiellement les difficultés de gouvernance, l'interférence des militaires sur la scène politique à travers des coups d'Etats, les crises post-électorales... Nombreux sont les travaux qui s'interrogent sur à la fois l'évolution, l'efficacité ou encore l'échec des institutions fortes issues des actes de refondation des années 1990. Beaucoup d'autres études abordent cette période la démocratisation en Afrique sous

sous l'angle de leurs administrations, bureaucraties et politiques publiques. Sans pour autant aller forcément en contresens de ces nombreux travaux, l'idée dans cet article est d'aborder la thématique de la démocratie au Mali par le prisme de la résilience qu'elle semble développer en trois décennies d'existence. L'ambition profonde à la rédaction de cet article est d'interroger les concepts de « démocratie » et de « résilience démocratique » au-delà de leurs définitions académiques mais plus par le prisme de la réalité de l'Etat au Mali.

En effet, loin d'être un objet nouveau de recherche en science sociale, le concept de « démocratie » est seul à détenir actuellement la légitimité politique. La démocratie est perçue « tantôt comme un ensemble d'institutions utilisées pour parvenir à des décisions politiques dans lesquelles les citoyens détiennent doublement le pouvoir à travers l'obligation des gouvernants de rendre compte et à travers la sanction que représentent les élections, tantôt définie comme une norme politique fondée sur l'égalité et la justice ». En ne définissant la démocratie que par son fonctionnement, on la présente comme un régime au sein duquel le citoyen exerce un droit de vote. Au-delà de ce fonctionnement, la démocratie véhicule tout un ensemble d'idéaux notamment de liberté, de justice, d'égalité des chances, de pleine participation politique de toutes les composantes sociales du peuple... Au cœur de ce mécanisme se trouve le « citoyen » qui est à la fois acteur et garant de la démocratie. Il est à ce moment indispensable de penser comment cette citoyenneté se définit et se construit dans un contexte de démocratie.



Dans cette perspective, la citoyenneté repose donc sur un ensemble de droits et de devoirs notamment des droits civils basés sur des libertés individuelles telle la liberté de conscience et d'expression, la liberté d'aller et venir..., droits politiques tels ceux de participer à la vie politique et d'être candidat à toutes les fonctions publiques. Au-delà de ces droits et devoirs, la citoyenneté caractérise encore un régime politique dans lequel la légitimité politique repose sur l'engagement citoyen. Le citoyen est à la fois sujet de droit mais aussi détenteur d'une part de la souveraineté politique. Donc, au cœur du mécanisme de la démocratie se trouve le citoyen. Ce citoyen devrait alors être en mesure de connaître et d'identifier les défis de recul démocratique et d'y résister. Cette résistance du citoyen à développer des stratégies d'adaptation aux difficultés que posent l'exercice du jeu démocratique nous conduit alors dans un contexte de résilience démocratique.

La « Résilience » est un concept initialement utilisé dans le champ de l'aide au développement et de l'urgence. Toutefois, une clarification conceptuelle est utile pour appréhender ce concept de « résilience » dans toute sa portée analytique et normative, non pas uniquement d'un point de vue des acteurs du développement, mais aussi transposé dans le champ l'analyse de la démocratie. Cela parce que la « démocratie » est une des conditionnalités d'attribution de l'aide au développement. En 2012 l'union européenne définit la résilience comme étant « la capacité d'une personne physique, d'un ménage, d'une communauté, d'un pays ou d'une région à résister, à

s'adapter et à se remettre rapidement à la suite de tensions et de chocs, tels que des sécheresses, des violences, des conflits ou encore des catastrophes naturelles ». Aussi, on peut définir la résilience comme « la capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir, en présence d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères ».

Les partis politiques bénéficient de peu de confiance de la part des citoyens comme l'attestent les taux de participation de plus en plus bas ou des taux d'abstention de plus en plus élevés lors des élections présidentielles de 2018 au Mali. « *La confiance envers les partis est affaiblie par l'émergence de discours contestataires, les cas avérés de corruption, les défaillances en matière de prestation des services, ou le manque de prise en compte des demandes des citoyens et de capacité à les satisfaire.* » Cette crise de confiance est le facteur sur lequel repose le rejet de la classe politique au Mali ces dernières années. Pour preuve, l'intervention des militaires sur le champ politique est majoritairement soutenue par les citoyens. De même, nombreux sont des citoyens maliens présentant un désintérêt pour la politique. Ce comportement politique s'explique par le fait que la classe politique s'est progressivement éloignée de sa mission principale, qui celle de politisation des citoyens et de vulgarisation des valeurs démocratiques. Au non-respect des principes d'une bonne démocratie, découle la crise de confiance caractérisant les relations avec les citoyens.



Pour devenir résilients, les partis politiques auront besoin de mobiliser les « citoyens, qui ne sont pas uniquement des électeurs à convaincre (afin d'obtenir les votes nécessaires pour gagner des mandats politiques), mais constituent la cible ultime de la politique. Les partis résilients parviennent à trouver un juste équilibre entre deux priorités : accorder aux citoyens un rôle essentiel dans les activités et les décisions internes du parti, tout en faisant d'eux l'objectif de leurs actions stratégiques. » « Les partis qui poursuivent des objectifs politiques cohérents sont mieux à même de faire face à des crises gouvernementales complexes. Pour parvenir à leurs fins, les partis doivent également proposer des programmes électoraux spécifiques et pouvoir communiquer avec l'électorat de manière crédible grâce à des dirigeants déterminés, habiles et susceptibles d'être élus. »

Dans ce sens, ils doivent œuvrer à renforcer la confiance de la population dans les institutions à travers une forte inclusion des jeunes et des femmes dans leurs instances de décision, ainsi qu'à travers de nouvelles stratégies et méthodes de mobilisation citoyenne. « Pour rester compétitifs, les dirigeants des partis doivent tendre la main à ces deux groupes et veiller à ce qu'ils participent sur un pied d'égalité aux processus démocratiques et décisionnels internes du parti. Les partis doivent également proposer des sections et des élections primaires destinées aux femmes et aux jeunes, encourager l'utilisation d'outils numériques de mobilisation, améliorer la parité hommes-femmes dans leurs équipes

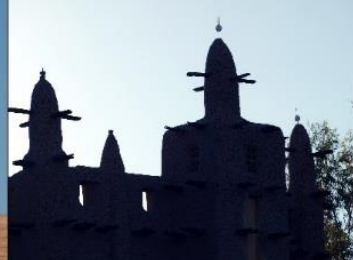
de direction et avoir recours à des listes de présélection exclusivement féminines. »

Au Mali, malgré les différentes crises, aucun acteur sociopolitique n'a jamais remis en cause la démocratie. Ainsi, contestation et perpétuation de la démocratie forment un ensemble dont la rupture n'est sur l'agenda d'aucun acteur même si des restrictions de libertés d'association et d'expression ont fait penser à des moments sombres de la construction démocratique du pays faisant penser à une "montée des autoritarismes". L'histoire du pays, la lutte pour une démocratie multipartite ayant constitué la trame de la longue lutte politique clandestine sont de solides remparts contre l'installation d'une "démocrature" ou la montée du "populisme" (se heurtant en général avec la réalité de gestion du pouvoir) qui "qui célèbre le peuple indivisible et vertueux face aux élites dirigeantes diabolisées, qui sont par ailleurs au service des intérêts étrangers" ou considérés comme des agents.

La défiance des Malien(ne)s est constante cette dernière décennie vis-à-vis des institutions (Parlement, gouvernement) et surtout des partis politiques est constante voire régulière, à l'opposé de la confiance en les forces de défense et de sécurité, surtout l'armée.

"Le climat social est tendu (...) sans que pour autant (...) on note une volonté de renverser la table de la part des acteurs politiques et syndicaux."

Par conséquent, la résilience démocratique peut tirer ses capacités dans l'histoire et la culture d'un pays ou peuple ainsi que le



parcours politique (expérience des acteurs sociopolitiques).

Société civile forte et diversifiée au service de la démocratie résiliente, rempart essentiel de la démocratie

Au Mali, il conviendrait d'analyser le comportement démocratique (surtout des acteurs sociopolitiques) à l'aune des différentes crises : politique, sécuritaire, etc. mais aussi des ruptures constitutionnelles. Ce dernier point est d'autant plus pertinent qu'il est reconnu que le Mali, depuis son indépendance politique, est « au cœur des processus inachevés » dont le rétablissement recommande de « repenser le modèle de reconstruction de l'Etat privilégiant les institutions et procédures et moins d'égard aux individus. Il faudrait aussi repenser l'offre de gouvernance se basant sur une décentralisation effective et réorganiser et redynamiser la société civile afin de lui permettre de mieux coordonner ses actions et d'être plus active dans la résolution des crises. A cet égard, il est important de souligner le rôle majeur de la société civile, notamment les associations et la centrale syndicale des travailleurs qu'est l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) qui semble être le garant des principes et de la lutte démocratique au Mali. Tel pourrait être le constat pour 1991 où le syndicat était la tête de proue de la lutte se traduisant par la remise de la lettre de demande de démission au général Moussa Traoré par le secrétaire général de l'UNTM, à savoir feu Bakary Karambé. Aussi, en 2012, cette centrale syndicale menait la lutte des partis politiques et organisations de la société civile défendant la démocratie et la

république sous le label du « FDR, Front pour la Démocratie et la République »).

Les différentes ruptures ont rarement altéré les revendications des populations maliennes de plus de démocratie dans le sens de la bonne gestion des préoccupations des Maliens à savoir les questions d'emploi pour les jeunes, la question éducative, de santé et de sécurité sans négliger la pauvreté, le tout entretenu par une corruption systémique et une impunité sans égale. Une préoccupation, et pas des moindres, est la représentation des femmes et des jeunes au sein des instances de décision en vue de garantir plus d'inclusivité et de redevabilité ainsi que de responsabilité.

Ces crises sont structurelles depuis plusieurs décennies. La démocratie, surtout électorale, n'y a pas changé beaucoup. Les élections se sont toujours tenues à date, de 1992 à 2007 (mandat du président Amadou Toumani Touré inachevé en 2012). Cependant, le faible taux de participation électorale témoigne de la profonde désaffection de la population malienne pour les urnes.

Au Mali, la société civile, malgré ses tares, reste active sur les questions de liberté, de justice et d'égalité. Elle est jeune et décomplexée vis-à-vis de l'Etat et son administration et n'épargne pas les hommes politiques dont la gouvernance est régulièrement décriée et dénoncée. Cette société civile est également de plus en plus instruite et a fait de la communication sociale via les réseaux sociaux, notamment Facebook et WhatsApp, des moyens de lutte intégrés combinant information, sensibilisation et lutte. A titre d'illustration, les blocages des routes (Kati et Kayes), les



manifestations de sit-in à Tombouctou pour la réduction des prix de transport du « petit bateau » reliant la ville à Mopti, l'implication des jeunes dans le processus de DDR (Gao) ou les revendications de meilleures infrastructures de développement pour les populations (Ménaka) ont constitué les problèmes qui ont vite éreinté le régime de feu Ibrahim Boubacar Keita avant que le coup fatal lui soit porté par le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques et la junte militaire. Cette jeunesse «laisse apparaître une volonté de rupture avec cette vieille classe politique, aspire à un changement générationnel politique à même de porter leurs espoirs d'un mieux-être social.» Il est utile de rappeler que les jeunes représentent 50,1% de la population estimée à 20,54 millions.

Les syndicats professionnels ont observé plusieurs jours voire mois de cessation de travail pour revendiquer, non pas les droits relatifs à la fonction de revendication des syndicats, mais l'application par le gouvernement des mesures consensuelles obtenues à la suite de négociations souvent difficiles.

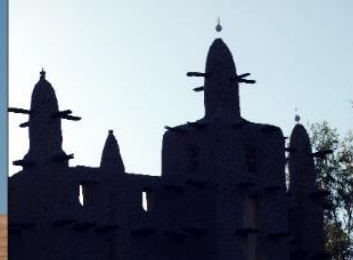
Ainsi, malgré les différentes crises, les citoyens, individuellement ou collectivement, se sont inscrits dans le respect des principes démocratiques (référence aux droits constitutionnels, aux différentes lois sectorielles, etc.) pour exiger un meilleur fonctionnement de l'État tourné vers la satisfaction des besoins fondamentaux des citoyen(ne)s.

L'intrusion des corps sociaux dans d'autres domaines extra compétences peuvent engendrer des conséquences dramatiques sur

le vivre-ensemble et la construction démocratique. A titre d'illustration, l'on peut constater la tournure qu'a prise la crise au « centre du pays », notamment dans les régions de Mopti et de Ségou, avec la prise en charge des questions sécuritaires par des regroupements de chasseurs traditionnels appelés donzos. Plus qu'un listing des intrusions, le Mali demeure confronté à un défi de construction d'un ensemble démocratique qui intègre pleinement les réalités socioculturelles du pays. La même intrusion est faite au niveau des religieux musulmans dont la présence sur la scène politique inquiète les acteurs politiques.

La société civile est un élément essentiel de la démocratie libérale. La diversité de la société civile est la richesse de la démocratie, à l'image des couleurs du tapis. Cependant, il est aisé de constater que la démocratie et la société civile sont profondément secouées par des idées et actions populistes (en Europe) et de souverainistes/patriotisme (sur fond de transition politique à la suite des coups d'Etat au Mali, Burkina-Faso). « *Le renouvellement de la société civile est indispensable au maintien à long terme de la résilience démocratique. Une société civile résiliente, des institutions opérationnelles, la détermination voire, parfois, la bravoure, sont des ingrédients essentiels pour éviter le recul de la démocratie.* »

« (...) L'enjeu n'est pas de savoir si la démocratie directe (ou participative) est meilleure que la démocratie représentative mais bien de faire vivre les multiples formes de démocratie, les faire cohabiter, en les



évaluant, en les choisissant en fonction des thématiques et des échelles, non pour occuper, apaiser ou laisser tranquilles les gens, mais pour construire une démocratie ambitieuse, jamais satisfaite de ses résultats et toujours prompte à s'améliorer en répondant, voire en anticipant, toujours mieux les aspirations et besoins de ses citoyens. La démocratie n'est en effet pas seulement une réponse à des souhaits (comme semblent l'être trop souvent nos élections), mais un projet qui nécessite sans cesse des ajustements pour s'inscrire dans la réalité, dans l'action ». Aussi, tout système démocratique repose-t-il nécessairement sur certains fondamentaux que sont **la représentativité du gouvernement** (représentativité du gouvernement, droits fondamentaux, contre-pouvoirs et impartialité de l'Administration), **les droits fondamentaux**, **le contre-pouvoirs**, **l'impartialité de l'Administration** et **l'engagement participatif** (mesuré par le biais de la participation de la société civile, de la participation électorale, de la démocratie directe et des élections infranationales). Cette perspective laisse apparaître le rôle capital des institutions même si celles-ci sont précédées par celui des citoyens. Le citoyen doit être en mesure de connaître et d'identifier les défis de recul démocratique et d'y résister. Il doit être épaulé par les autres corps, notamment le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif, les médias et les partis politiques sans occulter la société civile dans toutes ses dimensions. Cela est d'autant plus nécessaire que la résilience d'un système démocratique est tributaire de la capacité des corps

constitutifs de s'opposer aux dysfonctionnements multiformes.

La qualité d'une gouvernance démocratique s'évalue dans la capacité des différents corps à collaborer, c'est-à-dire les pouvoirs et contre-pouvoirs conformément à leur mandat respectif.

Au Mali par exemple, il est de notoriété publique que le pouvoir exécutif, notamment le président de la République dispose de pouvoirs créant un déséquilibre d'avec les autres pouvoirs, législatif et judiciaire. Ce déséquilibre conduit très souvent à un « asservissement » du système au président de la République laissant ainsi la porte ouverte aux abus, trafics d'influence, fort taux de « transhumance politique ». Il s'agit tout simplement d'un accroissement du pouvoir de l'exécutif impactant directement sur la surveillance législative, l'indépendance du système judiciaire et des médias, le recours abusif à l'état d'urgence ou à des lois qui restreignent certains droits garantis par la constitution pour faire taire les opposants politiques.



CONCLUSION

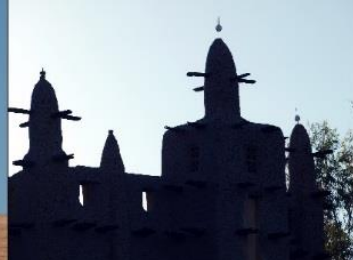
La pratique démocratique et les multiples défis auxquels elle est confrontée, nous enseignent que la démocratie est une finalité et une quête permanente. Mais surtout qu'elle doit être préservée et protégée contre les dérives autoritaires et de recul démocratique comme les manipulations, le rétrécissement de l'ordre constitutionnel. Ou encore la réécriture de la constitution avec un déséquilibre majeur en faveur des pouvoirs du président sur les autres pouvoirs censés le surveiller ou le contrôler. Le recul se manifeste aussi par la censure ou l'arrestation des opposants politiques, la fermeture des médias. Ces défis ne sont pas propres aux seuls pays en transition ; ils le sont même dans les démocraties considérées comme établies : l'exemple des Etats-Unis en témoigne avec l'envahissement du

Capitole à la suite des résultats contestés de l'élection présidentielle. Par conséquent, le système politique mérite une protection par des mécanismes susceptibles de contrer efficacement le recul démocratique.

A notre avis, la force de la résilience démocratique au Mali réside dans l'intelligente synergie entre partis politiques et organisations de la société civile, dans toute sa dimension, pour défendre des principes et valeurs démocratiques. Au bout de chaque lutte, était la victoire : plus d'une fois la révision de la constitution a été ajournée ou des lois retirées sous la pression de ces acteurs, y compris religieux. Cette relation syncrétique porte, il est vrai, affecte la qualité de la démocratie dans le sens où cette synergie empêche toute démarcation nécessaire entre les regroupements politiques et ceux de la société civile.

Docteure KONATE Mariame SIDIBE

est Enseignante-chercheure, Spécialiste en conflit, migration et Sécurité. Elle est titulaire d'un Doctorat en science politique et deux Master respectivement en Sécurité globale et Relations internationales: Pensées et mutations politique.



Mentions légales

Friedrich-Ebert-Stiftung

Bamako – Mali

E-Mail : info@fes-mali.org

www.fes-mali.org

Tél. : 00223 44 90 60 29 / 44 90 60 30

L'utilisation commerciale des ouvrages publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES.

« Les Policy Papers de la FES Mali sont une contribution au débat politique au Mali. Ils doivent donner des impulsions social-démocrates à la discussion. Toutes les opinions présentées sont celles des auteurs. »

ISBN : 978-99952-75-29-7

Bibliographie

M. ARKOU, J-P AZEMA, E. BADINTER, AL Delagrave « citoyenneté » dans le lexique du Guide républicain, /CNDP, 2004

F. E. BOULAGA, *Les Conférences Nationales. Une affaire à suivre*, édition Karthala 2009

A. CISSE, *Mali: une démocratie à refonder*, édition L'HARMATTAN, collection Etudes africaines 2006.

D. DARBON, I. CROUZEL. « Administrations publiques et politiques publiques des Afriques », in *Le politique en Afrique. État des débats et pistes de recherche*, Karthala, 2009, pp. 71-101.

EUROPEAN COMMISSION (EC) (2012) *The European Union Approach to Resilience: learning from food security crisis*, Communication from the Commission to the European Parliament and the Council, 3 October, Brussels, page 13.

B. HIMA, *Les institutions démocratiques fortes en Afrique : Où en est-on ? Dialogue avec Eboussi Boulaga, Benjamin Barber et Joëlle Zask*, Revue philosophique Bantu, N°3, Mars 2021.

IDEA, *État de la démocratie dans le monde en 2017*

A. Keita, S.Lima et C. Thiriot « Etat, décentralisation et environnement : inventaire critique d'une crise multiforme » *Mali contemporain*, p.65-88

M.MANCIAUX « La résilience. Un regard qui fait vivre », *Études*, vol. 395, no. 10, 2001, pp. 321-330.

Synthèse État de la démocratie dans le monde en 2017 Étude de la résilience démocratique, www.idea.int, consulté le 25 août 2022.

DE SOUZA, *figure fondatrice d'une démocratie en Afrique. La transition politique au Bénin (1989-1993)*, édition Karthala 2011.

Rapport final MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE L'UNION EUROPÉENNE – MALI 2018, www.eods.eu